

<b>Section Bac</b>	<b>Assurances</b>		
<b>Nom De l'UE</b>	<b>Droit social</b>		
<b>Nom du professeur</b>	P. de Roubaix		
<b>Niveau</b>	4	<b>Unité déterminante</b>	Non
<b>Nombre de périodes</b>	50	<b>Pré requis pour</b>	Néant
<b>Langue de cours</b>	français	<b>Crédits ECTS</b>	4

### Objectifs du cours

L'objectif du cours est notamment de permettre à l'étudiant :

- de s'approprier des connaissances générales en droit social ;
- de se familiariser avec les structures du droit social et les différents régimes de sécurité sociale ;
- d'acquérir une connaissance approfondie en matière de contrat de travail ;
- de pouvoir analyser, prévenir et résoudre des différends liés à la relation de travail ;
- de s'approprier les outils et de développer ses aptitudes afin de pouvoir traiter/examiner des questions liées au droit social ;
- ...

### Contenu du cours

Le contenu du cours porte notamment sur les matières suivantes :

- la classification des travailleurs et la nature des relations de travail
- l'organisation de la sécurité sociale : les différents régimes et les différentes branches de la sécurité sociale
- les structures du droit du travail et leurs compétences
- la hiérarchie des sources du droit
- le contrat de travail et la loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail : formation, exécution, suspension et fin du contrat
- les formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail
- la réglementation du travail (questions choisies)
- le contentieux social (principaux éléments)
- l'application de la matière enseignée à des cas pratiques et exercices

- la consultation des sources d'information et la familiarisation avec les outils utiles
- ...

### Méthodologie

- Cours magistral en ce qui concerne les principes
- Illustration par des cas concrets/jurisprudence
- applications et exercices pratiques

### Supports

- Syllabus
- Loi du 3 juillet 1978 relative aux contrats de travail

### Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra prouver qu'il est capable,

*face à des situations issues de la vie courante, en disposant des textes législatifs ou réglementaires y afférents,*

d'identifier celles qui sont concernées par le droit social ;

- de résoudre ou prévenir les problèmes juridiques susceptibles de se présenter, en y appliquant les dispositions appropriées du droit social et, le cas échéant, en y intégrant des notions ou des relations avec le droit civil ;
- d'analyser les termes d'un contrat de travail le mieux approprié à une situation donnée et d'en justifier la conformité pour en expliciter les termes aux cocontractants ;
- de justifier les diverses formalités imposées par le droit du travail et le droit de la sécurité sociale dans le cadre d'un contrat de travail.

### Evaluation

Examen écrit

### Pondération

Evaluation de 1 <sup>ière</sup> session	Evaluation de 2 <sup>ème</sup> session
100%	100%